# LE PROCES D'AMSTERDAM

## UN GRAND PROCES POLITIQUE

Ce fut un très grand procès politique. Au terme d'une instruction de 13 mois pendant laquelle, les polices, les autorités gouvernementales s'efforcèrent de monter contre la IV[e] Internationale une affaire criminelle, de droit commun, tendant à disqualifier deux de ses plus importants dirigeants et en particulier son Secrétaire, Michel Raptis-Pablo, le procès d'Amsterdam prendra rang parmi les grands procès intentés par le capitalisme au mouvement ouvrier. Par la très vaste campagne internationale menée en faveur des deux accusés, contre les machinations dont ils étaient victimes ; par les témoignages apportés au procès même par de nombreuses personnalités de la gauche européenne ; par la qualité des plaidoieries prononcées par les avocats, par l'écho éveillé dans l'opinion publique hollandaise et les manifestations de rue d'Amsterdam, et enfin, par l'attitude exemplaire et la valeur de l'argumentation de nos deux camarades eux-mêmes, toutes les machinations ourdies pendant les 13 mois de l'instruction, de la **séquestration** préventive de Pablo et de Santen, ont été démontées, réduites à zéro. Le procès monté par les polices secrètes de l'impérialisme occidental contre la direction de la IV[e] Internationale, est devenu le procès des crimes de l'impérialisme contre la révolution coloniale invincible, contre la marche victorieuse du socialisme dans le monde.

Dans la place malheureusement trop réduite dont nous disposons ici, nous ne pouvons donner un compte rendu détaillé de ce que fut ce procès. Ce compte rendu sera donné, avec toute la documentation s'y rapportant, dans une brochure qui sera éditée prochainement. Nos lecteurs y trouveront ce que malheureusement ils n'ont pu lire dans aucun quotidien de la « grande presse » française, peu préoccupée de renseigner l'opinion publique de ce pays sur un épisode de la lutte de notre internationale révolutionnaire. Cette barrière du silence ne fait que faire apprécier davantage les multiples témoignages de sympathie et de solidarité effective que nous avons reçus au cours de cette affaire. Nous remercions en particulier les revues « Esprit » et « Lettres Nouvelles », l'hebdomadaire « France-Observateur », « Vérité Liberté », « La Voix Communiste », le « Canard Enchaîné », pour les articles qu'ils ont fait paraître en défense de nos deux camarades. Nous remercions aussi toutes les personnalités de la gauche française qui ont constitué le comité de soutien de Raptis et de Santen et tout particulièrement, Claude Bourdet, Laurent Schwartz et Michel Leiris qui sont allés en personne apporter leur témoignage au procès d'Amsterdam. A la demande du comité de soutien français. M[e] Yves Jouffa assista comme observateur au procès. Nous l'en remercions également. Joints aux témoignages des députés anglais John Baird et Zilliacus d'Isaac Deutscher, de Pierre Le Grève et de l'avocat de Cock de Belgique, leur intervention a été d'une importance capitale, pour donner au procès tout son contenu et sa résonance politique en faveur de la révolution coloniale, la révolution algérienne tout particulièrement, et les idées du socialisme en Europe. Ils ont aussi puissamment contribué à mettre en lumière les personnalités de révolutionnaires irréprochables de nos deux camarades, leur valeur humaine, et à réduire en miettes les misérables tentatives de les mettre au rang des criminels de droit commun. C'est l'ensemble du mouvement ouvrier et socialiste international qui en bénéficiera.

Au cours du procès lui-même, qui dura du mercredi 21 au mercredi 28 juin inclus, toute la presse hollandaise lui consacra journellement de longs articles, souvent une page entière. La jeunesse d'Amsterdam fut à l'avant-garde des manifestations qui se déroulèrent pendant toute la durée du procès pour exiger la libération de Raptis et Santen et le soutien à la lutte de libération du peuple algérien. Commencé par des diffusions de tracts et l'organisation de piquets portant de grandes pancartes sur ces thèmes, le mouvement devait, le samedi 24 juin aboutir à une manifestation de rue avec heurts violents avec la police et soutien populaire très marqué. Toute la presse hollandaise a reproduit les photos impressionnantes de ces manifestations qui n'avaient pas eu d'équivalent depuis longtemps à Amsterdam.

Le premier jour, immédiatement après l'interrogatoire d'identité, M[e] Smeets, avocat de Sal Santen, demanda dans un plaidoyer très dense et juridiquement fort documenté, que soit prononcé la nullité de l'accusation et la libération immédiate de Raptis et Santen. Il démontra que l'acte d'accusation était très vague et contenant énormément de contradictions.

M[e] Worst, Avocat de Michel Raptis-Pablo soutint également cette demande.

Néanmoins, après deux heures de délibérations, let ribunal la rejetta.

Outre M[e] Smeets et M[e] Worst, la défense de nos camarades était assurée par M[e] Cammelbeeck, Sénateur Socialiste qui avait largement contribué en Hollande à la campagne politique en faveur de Raptis et Santen.

Le deuxième jour fut consacré à l'interrogatoire de nos deux camarades au cours duquel, ils réfutèrent avec une grande maîtrise un grand nombre de points erronés et d'irrégularités de l'instruction et de l'acte d'accusation.

On entendit aussi la déposition de l'agent provocateur Hompe, qui confirma son rôle d'agent de la police secrète (B.V.D.) à laquelle, pendant plusieurs mois avant l'arrestation de nos camarades, il allait chaque semaine faire son rapport, depuis le 13 janvier 1960.

Puis ce fut l'audition des premiers témoins de la défense : Laurent Schwartz auquel le Tribunal ne donna pas la possibilité de faire son témoignage avant son départ pour Lille où il devait prendre la parole au colloque des juristes, au nom du Comité Audin, remit à M[e] Worst, avocat de Pablo, son témoignage qui disait notamment :

« C'est depuis de longues années que je connais Michel Raptis. Je l'ai connu immédiatement après la fin de la guerre, je peux donc témoigner de son intelligence politique, de sa moralité politique et de la valeur de ses idéaux. D'après tout ce que je sais de lui, il est pour moi absolument normal qu'il ait pris parti pour la lutte du peuple algéren pour sa libération. Il est absolument évident que tous ses mobiles ont été politiques et entièrement désintéressés.

On ne peut pas non plus le désapprouver d'avoir outrepassé la loi ; car dans certaines circonstances, c'est inévitable. Moi-même, qui occupe en France une position fort respectable, puisque je suis Professeur de Mathématiques à la Faculté des Sciences, j'ai été poursuivi pendant la guerre par la police française et la Gestapo comme Juif et comme résistant. Et je n'ai pu survivre qu'avec de faux papiers d'identité pour ma femme, mon bébé et moi-même. J'en ai moi-même fabriqué pour des amis. »

Le député de la gauche travailliste John Baird, vint ensuite rappeler les traditions de lutte pour la liberté qui,